

ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SENEGAL (OMVS)

11394

HAUT - COMMISSARIAT

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COORDINATION

CELLULE D'EVALUATION ET DE PLANIFICATION
CONTINUE

DDC 62.85



NOTE RELATIVE A LA MISSION DE CONSULTATION
AGROSTOLOGIQUE

F.A.O./OMVS

DOCUMENT INTERNE

SEPTEMBRE 1982

Dr. Moustapha BA

11394

MISSION F.A.O. DE CONSULTATION AGROSOLOGIQUE



- DUREE : 6 semaines, dont 5 sur le terrain
 - PERIODE : Septembre/Octobre 1982
 - OBJET : Formulation d'un programme de recherche appliquée à planter dans le delta Sénégalaïs, en vue de déterminer les techniques d'aménagements de "Pâturage de décrue", et les espèces fourragères les plus productives, en vue d'une rentabilité maximale de ces pâturages.
- JUSTIFICATION : Il s'agit, dans la perspective de la mise en service du Barrage du Delta qui entraînera une disponibilité perenne en eau de mettre au point les techniques et les collections d'espèces fourragères devant servir à l'aménagement de pâturages de décrue dans le delta du fleuve Sénégal, à vocation essentiellement pastorale.
- Le programme de recherche sera implanté dans le delta Sénégalaïs en raison des disponibilités actuelles en eau douce ^{pérénane} dans cette zone (Lac de Guiers, Lampsar).
 - Cependant, en raison de la quasi-homogénéité des terres du delta sur le plan pédologique, les résultats attendus de l'expérience seront parfaitement applicables en zones mauritanienne, où existent de vastes parcours particulièrement propices à des aménagements pastoraux.

Le but ultime du programme sera donc, à travers les expériences projetées, et les aménagements de pâturages qui en découleront, de parvenir à une double intégration :

1°) - Une intégration zonale, qui permettra d'établir des calendriers d'utilisation cyclique "pâturages pluviaux du Diéri, et pâturages innondés du delta".

Ceci se traduira par d'importantes disponibilités fourragères, et un espace pastoral suffisant pour servir de zone de "naissance" dans l'hypothèse d'une application généralisée du système de "stratification de la Production Animale" déjà adopté au Sénégal.

2°) - Une intégration sectorielle, "élevage-cultures céréalières", dans la zone qui serait éminemment facilitée en raison de la présence de parcours aménagés, à proximité de cuvettes irrigables essentiellement destinées aux cultures vivrières.

Il va sans dire qu'une telle intégration ne peut être opérationnelle que lorsqu'elle est assortie d'un dispositif en moyens d'abreuvement aussi bien sur les terres sèches du Diéri (Forages) qu'en zone de cultures irriguées.

- Contexte de la Mission :

La mission disposera d'un support technique et documentaire non négligeable, (études, rapports, prises de photographie aérienne...etc), et d'interlocuteurs particulièrement avertis des problèmes agrostologiques du Delta (ISRA, Laboratoire de l'Elevage, ORSTOM, OMVS) ou ont conduit des expériences de cultures fourragères.

Parmi les études disponibles, il est particulièrement intéressant de noter celle effectuée en 1975 pour le compte de l'OMVS, par l'équipe LAPEYRONIE et dont les conclusions, s'articulent autour de quatre recommandations essentielles :

1°) - l'Aménagement de pâturages de décrue dans les zones du Lac de Guiers, le Djeuss, le Lac R'Kiz, l'Aftout-es-Sahel et la cuvette de Keur Macène : les superficies inventoriées à cet effet couvrent

environ 100 000 ha, comprenant des terres salées du Delta Sénégalais (20 000 ha), des bas-fonds du Delta Mauritanien, des bas-fonds et dépressions inter-dunaires de l'Aftout-es-Sahel, des bourgoutières du Lac de Guiers, et des dépressions innondables du Lac R'Kiz.

2°) - Création de réseaux d'abreuvement, dans la perspective des Barrages de Diama et de Manantali

3°) - Complémentarité Zone-sèche (Diéri) et Zone de pâturage de décrue

4°) - Consultation et formation des éleveurs, en tant qu'artisans des programmes de rotation prévus.

La complémentarité envisagée entre "Zone sèche" et "Zone humide", ne saurait cependant exclure l'exploitation des pâturages ligneux que constituent les "arbres fourragers" dont l'intérêt n'a pas été suffisamment souligné dans l'étude Lapeyronie.

~~La nécessité d'inclure les "pâturages ligneux" dans les calendriers d'exploitation cyclique des potentialités fourragères du Delta, procède de la diversité du cheptel concerné, qui comporte outre l'espèce bovine, des troupeaux de moutons, chèvres et chameaux qui, par une dynamique tout à fait différente, de celle de la production bovine, contribuent notablement, à l'approvisionnement en viandes des populations locales.~~

Il ressort de cette réalité, qui caractérise la production pastorale traditionnelle que les expériences à promouvoir, dans l'optique de maximaliser la productivité des "pâturages de décrue" devront donc comporter un volet "arbres fourragères" qui permettrait, à partir de résultats obtenus dans les zones avoisinantes "Pépinières de MBidi" et de "Mederdra" et de protocoles judicieusement adaptés, de sélectionner des variétés à bonne productivité dans le groupe des Accacias ou prosopis.

PROJET "PROVISOIRE" DE CALENDRIER

- 6 et 7/9/1982 : Contact de l'expert avec la FAO et le PNUD, ainsi qu'avec l'OMVS où il sera reçu par Mr KANE, chef de la Division "Etudes Générales"
- 8/9/1982 : Contact avec le Directeur du "Développement et de la Coordination" de l'OMVS, en présence du Dr M. BA et de Mr NASRI
- Echanges de vues sur la mission - Documentation
- 9/9/1982 : Contact avec l'ISRA, le Laboratoire de l'Elevage, l'ORSTOM, Direction Elevage sous la conduite du Dr BA
- 10, 11/9/1982 : Documentation, sous la conduite du Dr BA
- 12/9/1982 : Repos et lecture à l'hôtel
- 13/9/1982 : Déplacement à Saint-Louis pour rencontre, responsables Centre de Documentation, SAED et OMVS
- 14/9/1982 : Rencontre à Richard-Toll avec le Directeur Régional de l'ISRA
Organisation des visites de terrain
- 15 et 16/9/1982 : Visite à Nouakchott, des autorités et responsables techniques Mauritaniens (D.P.A., SONADER, Direction Elevage, CNERV)
- 17/9 au 5/10 : Tournées de terrain et contacts avec les organismes spécialisés.
- du 5 au 12/10 : Séjour à Dakar pour compte rendu et rédaction "draft" du rapport de Mission.

Partie à partir du 20-21 sept

Retour à Rome à partir du 23

par avion

ORGANISATION POUR LA MISE
EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal

HAUT - COMMISSARIAT

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION

CELLULE D'EVALUATION ET DE
PLANIFICATION CONTINUE

MISSION AGROSTOLOGIQUE

FAO/OMVS

RAPPORT DE MISSION

"DOCUMENT INTERNE"

SEPTEMBRE/OCTOBRE 1982

Dr. MOUSTAPHA BA

PLAN GENERAL DU RAPPORT

I. - Objet de la Mission

II.- Base bibliographique et références

- Recherche en station

Projet RAF/68/114

Projet FAC/OMVS (U.E.K)

Ferme de Sangalcam

- Etudes sur cultures fourragères et aménagements pastoraux

Mission DELHAYE (1973)

Etude Lapeyronie (1975)

Etude Audoré (1966)

III.- Déroulement de la mission

- Termes de références : schéma initial du projet

~~- Modifications proposées par les Etats et justifications~~

Volet cultures fourragères

Volet pastoral.

~~- Localisations des deux volets du projet~~

au Sénégal

en Mauritanie

IV. - Conclusions

Annexes : Personnes rencontrées
périmètres visités.

I. - OBJET ET SIGNIFICATION DE LA MISSION

Par ordre de mission du Haut-Commissaire, et en accord avec le Conseiller Technique Principal du projet RAF/81/059 "Support Institutionnel et Planification Continue", j'ai été désigné pour participer à une mission agrostologique, financée par la FAO pour le compte de l'OMVS, sous le titre T.C.P./RAF/2210, intitulé "Développement des fourrages dans la vallée du fleuve Sénégal".

Cette mission, confiée du côté FAO à Monsieur DELHAYE, expert agrostologue de cette Organisation, tire son origine d'une récente étude sur "l'Endiguement de la Rive Droite" destinée à mettre en relief la fiabilité économique de cet ouvrage prévu dans le cadre du barrage de Diama.

De ce fait, elle ne concernait que le Sénégal et la Mauritanie qui sont les deux pays riverains du Delta ; ce qui explique que dans la formulation de son objectif, il soit simplement demandé au Consultant, "d'élaborer en étroite collaboration avec les organisations spécialisées du Sénégal et de la Mauritanie, un programme de recherches et d'expérimentation sur les plantes fourragères les plus prometteuses de la région".

Placée cependant dans son contexte originel, comme l'ont fait les représentants des Etats, la mission devait sortir du cadre de cet objet, considéré comme trop limité, pour être orientée vers l'identification de projet à la fois de recherche et de prévulgarisation, propres à créer les conditions d'une exploitation optimale de l'ensemble de potentialités fourragères du delta et des zones annexes en vue d'en maximaliser les répercussions sur le développement de l'élevage.

La prise en compte des avis exprimés par les Etats devait amener la mission à s'orienter vers la formulation d'un programme de recherche appliquée et de prévulgarisation, auquel serait assigné un triple objectif :

1/ - sélectionner, à partir d'espèces fourragères, à bon comportement, celles qui se révèlent les plus productives, et promouvoir la production sur place, d'un capital semencier de qualité, et en quantité suffisante pour éviter des ruptures dans le processus de diffusion,

- 2/ - diffuser à partir de points judicieusement choisis, les techniques et le matériel végétal en vue d'effectuer en milieu paysan, une vulgarisation soutenue, des cultures fourragères,
- 3/ - expérimenter, en les endroits appropriés, un système de rotation "paturages pluviaux - paturages de décrue" s'appuyant sur des projets de développement ou des structures nationales opérant dans la zone.

Il faut reconnaître que cette optique donnée à la mission -quoique répondant aux besoins réels des Etats en ce qui concerne l'aménagement du Delta-, s'écarte assez sensiblement de son objet initial qui se limitait à préparer des actions futures en étudiant les possibilités d'implantation, sur la rive droite du delta où existent des disponibilités pérennes d'eau douce, un centre d'essai et de multiplication semencière dont les résultats tant en ce qui concerne les techniques que les semences, seraient parfaitement transposables sur les terres du Delta mauritanien.

Les modifications demandées ne manquent cependant pas de fondement et sont sous-tendues par deux types de considérations :

- d'une part, les besoins en assoments fourragers à but agronomique qui apparaissent dans la formulation de l'hectare théorique tel qu'il est ventilé entre les diverses cultures prévues dans les études de rentabilité du programme de l'OMVS,
- d'autre part, la vocation pastorale du delta qui a été de tout temps une zone de transhumance -notamment pour le bétail mauritanien- et dont l'exploitation rationnelle peut être une source de valeur ajoutée non négligeable pour les populations locales.

C'est donc au fil des discussions que la mission a été amenée à reconnaître cette vision dichotomique du projet de la part des Etats, qui doit se traduire par un effort de promotion simultanée des cultures fourragères irriguées, et d'un système rationnel de pastoralisme basé sur une rotation des troupeaux entre pâturages d'hivernage et pâturages de décrue, et dont la maîtrise est attendue du mécanisme de fonctionnement de la réserve du barrage de Diama.

II. - BASE BIBLIOGRAPHIQUE

Bien que la mission soit issue d'une recommandation de l'étude de l'endiguement de la rive droite, l'exploitation des potentialités fourragères du bassin du fleuve Sénégal, liée au programme de mise en valeur l'OMVS a longtemps été une préoccupation majeure de l'Organisation et des Etats-membres.

Cette préoccupation s'est matérialisée par de multiples actions de recherches menées dans la vallée ou par des études dont les plus importantes ont porté sur les possibilités d'aménagements pastoraux dans le delta :

- projet RAF/68/114.

Les premières actions de recherches, sinon les plus importantes dans le domaine des cultures fourragères, ont été menées dans le cadre de ce projet intitulé "Développement agronomique et ses applications dans la vallée du fleuve Sénégal".

Exécuté au niveau des centres de recherches de Samé, Kaédi et Guédé ce projet a permis outre la mise en place de collections de céréales (riz, blé, maïs et sorgho), de tester de nombreuses espèces fourragères et d'en identifier quelques unes qui se sont révélées les plus intéressantes tant pour leur productivité que leur aptitude à être diffusées à travers le bassin; à savoir : *Pennisetum Purpureum*, *Stylosantès gracilis*, *Vigna Sinensis*, *chloris gayana cenchrus ciliaris*, *Brachiaria Ruziznsis*, etc...

Les résultats issus de ces essais de comportement ont par la suite inspiré des idées de projets qui ont été soit réalisés, soit différés pour insuffisance des bases techniques qui avaient servi à leur étude. Comme projet réalisé, on peut citer l'Unité Expérimentale d'Emboutche de Kaédi qui par des essais étalés sur trois ans (1977/80) a permis :

- d'une part de confirmer quelques caractéristiques observées dans le projet RAF/68/II4 en ce qui concerne le *Pennisetum Purpureum* variété Kizozui, le *Stylosantès Gracilis* et le *Vigna Sinensis* qui ont été les seules espèces expérimentées dans le projet (productivité, réponse à l'engrais, influence du froid),
- d'autre part, d'apprécier les limites d'une embouche strictement herbagère, ainsi que les performances de poids réalisables par une association fourrages verts/sous produits agro-industriels".

Par contre, le projet "Centre d'Alimentation du Bétail de Kaédi" qui prévoyait en culture irriguée la production sur 200 hectares de fourrages destinées à l'engraissement de 3 000 têtes de bovins n'a jamais connu de réalisation ; son financement ayant été subordonnée à des études complémentaires qui devaient confirmer les données agronomiques et zootechniques utilisées dans l'évaluation économique du projet.

Il n'est donc pas impossible qu'il renaisse chez les promoteurs de ce projet -qui a sans doute été initié trop tôt- l'idée de relancer leur initiative, à la suite des acquis de "l'Unité Expérimentale d'Emboutche de Kaédi" et des données attendues des futurs "modèles de production" que le CIERDA envisage de programmer dans le cadre des CUMA de Nianga et de Bélinab en vue de vulgariser la pratique de l'embouche bovine en milieu paysan.

A côté des programmes de recherche réalisés en station dans le projet RAF/68/114 et poursuivis dans le RAF/73/030, et dont un essai de synthèse a été effectué par la FAO (mission DELHAYE sur les cultures fourragères dans la vallée), d'importantes études ont été consacrées aux problèmes que pose l'aménagement pastoral du Delta. Deux de ces études ont été particulièrement évoqués et servi de référence dans les évaluations faites dans l'étude sur "l'Endiguement de la Rive Droite". Il s'agit de :

1/ - l'étude réalisée pour le compte de l'OMVS en 1975 par l'équipe (Lapeyronie, Lebrun, la Marque) en 1975 sur les pâturages de décrue du Delta du fleuve Sénégal (Lac de Guiers Djeuss, Aftout-es-Sahel, R'Kiz et Keur Macène).

Cette étude, dont les recommandations ne sont toujours pas exploitées, avait essentiellement pour objet :

- de préciser les répercussions qu'entrainerait sur les pâturages de la zone du fleuve et de ses annexes, le fonctionnement du barrage de Diama à la cote 1m50.
- d'indiquer les possibilités d'améliorer et d'utiliser au mieux pour l'élevage les zones définitivement ou temporairement inondées dans un cadre extensif ou semi-intensif, en dehors du problèmes plus particulier des cultures fourragères spécifiques que pose l'aménagement pastoral du Delta.

Cette étude, qui a été considérée comme une première approche du problème devait en réalité déboucher sur les premières actions à mener, en vue de définir un plan général d'utilisation pour l'élevage, de l'espace laissé libre par l'agriculture irriguée dans le Delta et les zones annexes.

La recherche d'une solution dans le cadre d'une telle approche devait donc tendre vers un double objectif :

- . tenter de concilier les contraintes liées à la mise en place de périmètres irrigués, et l'amélioration, dans un but pastoral des terres touchées par l'inondation, mais inaptes à la culture intensive,
- . chercher une articulation optimale entre les pâturages naturels du "Diéri" et les zones de parcours inondées.

Sur la base d'un inventaire des superficies des parcours et dépressions aptes à des pâturages de bonne ou moyenne valeur fourragère selon le degré de salinité et d'inondation, les conclusions de l'étude ont démontré que le potentiel fourrager du Delta et les zones annexes pourrait permettre d'entretenir dans de bonnes conditions un cheptel de 20 000 têtes pendant sept mois de saison sèche (janvier - juillet).

2/ - L'étude réalisée pour le compte de la SAED en 1966 par l'équipe Audru - Lamarque-Lebrun, agissant sous l'égide de l'E.M.V.T.

Cette étude intitulée "Pâturages Naturels et problèmes Pastoraux dans le Delta du Sénégal" devait permettre d'appréhender une solution à long terme, susceptible de préserver la vocation pastorale du Delta, face à l'extension prévisible des cultures irriguées et surtout à la construction d'une digue sur la rive gauche du fleuve qui ont créé de nouvelles conditions très défavorables à l'élevage traditionnel ; ces conditions étant liées moins à la mise en culture de superficies somme toute réduite, qui étaient autrefois exploitées par le bétail, qu'aux modifications profondes que cet ouvrage faisait subir à la végétation spontanée sur des dizaines de milliers d'hectares non cultivables, et aux difficultés d'abreuvement que rencontraient les animaux.

L'ensemble de ces recherches et des études effectuées sur les cultures fourragères et les aménagements pastoraux à promouvoir dans le delta et la vallée du fleuve Sénégal sont à considérer comme des approches successives d'une stratégie de développement de l'élevage intégré à une agriculture intensive diversifiée à base de cultures céréalières.

Il incombera à la mission DELHAYE -comme semblent le réclamer les Etats, de s'insérer dans cette série d'approches, avec l'ambition de constituer, sinon d'annoncer par le biais d'un chronogramme d'actions concrètes, les étapes opérationnelles qui doivent conduire, sur le plan des cultures et des aménagements fourragers, à la réalisation de cette stratégie de développement.

Cela suppose une coordination soutenue des actions qui seront issues de cette mission, et de celles qui pourraient naître des plans de développement des Etats, ou dans le cadre des programme de recherche sous-régionale initiés au niveau de l'OMVS.

Les projets en cours d'implantation dans le Delta sénégalais dans la zone de Makhana et NDiol, et le grand projet de développement de l'élevage dans le Sud-Est mauritanien constituent à cet égard les premières cibles d'une activité de suivi et de coordination qui sera programmée, dans ce domaine, par la "Cellule de Planification" de l'OMVS.

III. - DEROULEMENT DE LA MISSION - PROGRAMME PROPOSE PAR LES ETATS

Conformément aux termes de références de la mission et au titre de la contre partie assignée à l'OMVS, les visites et les entretiens qui avaient été prévues par le Consultant ont été effectués sous la conduite et avec l'appui technique et matériel de la "Cellule d'Evaluation et de Planification" de l'Organisation.

Cette assistance de l'OMVS a constitué un apport substantiel à la mission tant en ce qui concerne la programmation des rencontres avec les responsables nationaux, que pour la conduite des discussions suscitées par l'exposé des termes de références de la mission qui dans leur formulation initiale impliquait de la part des Etats, des réponses à trois problèmes posés par le consultant :

- au sénégal, il s'agissait :

1/ - de trouver dans la zone du Delta, un terrain propre à l'implantation d'un centre de multiplication semencière et répondant à trois critères fondamentaux :

- être suffisamment représentatif sur le plan pédologique de toutes les terres que l'on rencontre dans le delta (fondé, faux hollaldé, hollaldé),
- être proche d'une source d'eau douce,
- être facilement accessible par la route.

2/ - de choisir entre les trois organismes concernés qui opèrent dans la zone (SAED, ISRA, Direction Elevage), un partenaire susceptible de fournir le terrain en préservant la nautre et la destination du centre en tant qu'outil de développement et de vulgarisation de la culture fourragère, en milieu paysan.

3/ - négocier les possibilités de contrepartie avec le partenaire retenu pour la réalisation du projet.

- En Mauritanie, la mission avait pour but :

- d'informer les responsables mauritaniens du contenu et de la justification du projet tel qu'il devait se réaliser dans l'immédiat, ainsi que des applications prévues ultérieurement ~~sur la rive droite, dès que le "barrage de Diana" permettrait~~ de dégager des disponibilités en eau douce, nécessaires à l'irrigation d'espèces fourragères pérennes,
- sensibiliser les services mauritaniens intéressés au suivi du projet dans un but de formation et pour faciliter le moment venu, les applications sur les terres de la rive droite.

En dépit de la cohérence que lui reconnaissent ses promoteurs, ce schéma n'a pas reçu dans sa totalité la caution des responsables rencontrés.

En fait, les variantes proposées par certains responsables, sans mettre en cause l'intérêt d'une vulgarisation des cultures fourragères en périmètres irrigués, résultent simplement d'une appréciation du projet en termes de priorité ; les modifications introduites dans le projet étant jugées indispensables pour permettre à celui-ci de répondre de manière globale aux problèmes d'alimentation que pose le développement de la production animale.

Les échanges de vues entre la mission et les responsables rencontrés ont alors conduit à une nouvelle conception du projet qui se décompose en deux volets :

1/ - un volet cultures fourragères axés sur l'implantation au niveau des deux rives du Delta, d'un centre d'essai et de multiplication semencière.

Ce centre sera destiné à confirmer le comportement de certaines espèces qui avaient déjà été sélectionnées dans le cadre des projets de recherche (RAE/68/114, Unité d'Embouche de Kaédi, Ferme de Sangadcam).

Il sera assorti "d'antennes de diffusion" dont le rôle est de propager en milieu paysan les techniques de production et distribuer des lots de semences selon les modalités à définir entre les parties prenantes du projet.

2) Un volet Pastoral, visant à améliorer, dans la perspective du Barrage de Diama, les mécanismes de rotation de bétail traditionnel - surtout Mauritanien entre les Pâturages d'hivernage des zones sèches, et les parcours de décrue des zones innondées.

Ce volet a suscité d'autant plus d'intérêt, que l'ensemble des parcours que constituent les pâturages naturels du Delta et du Diéri avoisinant, au point de vue de l'Elevage, ^{dans} un seul et même espace pastoral annuellement pâtré par un cheptel de 20 à 30 000 têtes, avec des temps de séjour variables selon l'importance de la pluviométrie et l'amplitude des crues.

Dans ce domaine, l'apport attendu du projet consiste à entreprendre des tests visant à rationaliser l'utilisation de ces parcours, tests qui seront basés dans des zones choisies en fonction de leurs possibilités d'offrir des échantillons suffisamment représentatifs des divers types de pâturages. Une mise en oeuvre efficiente de ces tests implique cependant deux types de conditions :

- La possibilité d'inclure dans les protocoles, des actions amélioratrices dans les formations végétales des parcours en vue d'en accroître la productivité (ensemencement d'espèces améliorantes sur zones dénudées ou clairsemées),

- L'existence dans le Delta ou les zones avoisinantes, de structures pouvant servir de cadre d'intervention au projet, et participer à une formulation détaillée des protocoles.

Cette deuxième condition pourrait être satisfaite en faisant appel à deux projets qui opèrent de part et d'autre du Delta.

- EN MAURITANIE, le projet de "Développement de l'Elevage dans le Sud-Ouest Mauritanien", financé par la Banque Mondiale, et dont la stratégie repose sur un système "d'unités Pastorales" déjà expérimenté avec succès au Sénégal (Projet USAID/Bakel, Projet Banque Mondiale, SODEFITEX).

L'Etude de ce projet est en cours de finalisation, et son exécution est prévue pour courant 1983.

- AU SENEGAL, le projet de la SODESP mis sur place en 1974 a déjà acquis une expérience confirmée dans le domaine de "l'Elevage extensif amélioré" et pourrait servir de partenaire efficace aussi bien dans la formulation que dans l'exécution du "Volet Pastoral".

Dans l'immédiat, ces volets intéressent inégalement les deux pays; chacun d'eux ayant une dominante dans ses préoccupations actuelles.

Les responsables Sénégalaïs semblent davantage sensibles à l'importance des cultures fourragères irriguées du fait sans doute, qu'en dehors des programmes sous-régionaux PNUD/FAO, des instituts de recherches (IEMVT, IRAT, et l'ISRA) se sont beaucoup intéressés à ces cultures sans toutefois cependant que leurs travaux soient encore sortis tout à fait, des ornières de la recherche.

Ce n'est que par le biais de récentes initiatives que semble se développer un courant de vulgarisation, qui dans les années à venir pourrait être avantageusement influencé par la création du Centre Semencier prévu dans le projet!

- Projet de culture attelée de NDIOLE
- Ferme d'application de l'Ecole des Agents techniques de Saint-Louis
- Ferme Suisse, installée à Dakhar-Bango, qui produit sur 60 ha, des fourrages irriguées destinées à un élevage laitier.

Quant à la Mauritanie, une approche réaliste du problème que pose l'alimentation de son cheptel, et les particularités de l'Elevage traditionnel Mauritanien a amené les responsables à orienter le projet en priorité vers un aménagement pastorel des parcours du Delta, en complémentation avec les pâturages dunaires ou pré-littéraux du Trazza.

IV LOCALISATION DU PROJET :

Les Localisations ci-après ont été proposées à la mission, en fonction des critères précédemment définies, et des modifications apportées dans le contenu du projet.

A) VOLET CULTURES FOURRAGERES

1/ CENTRES D'ESSAI ET DE MULTIPLICATION SEMENCIERE

SENEGAL :

NDIOL : situé à une vingtaine de km de Saint-Louis où la SAED et l'ISRA disposent chacun d'une implantation de projet.

Pour la SAED, il s'agit d'une action de vulgarisation de la culture attelée, intéressant un groupe de paysans qui ont librement adhéré au projet.

Les superficies affectées à ces paysans ont été aménagées par la SAED et comprennent une parcelle fourragères dont la récolte est destinée à des bœufs de labours.

A côté du périmètre de la SAED, l'ISRA a implanté un projet d'élevage ovin dans une bergerie d'une centaine d'animaux, alimentés à partir de fourrages cultivés dans les parcelles avoisinantes.

L'irrigation se fait par aspersion, et les espèces cultivées sont principalement le Bracharia et le Panicum maximum, qui servent à composer la ration des animaux, complémentée par des sions de riz.

La SAED s'est engagée à trouver dans la zone une superficie de 30 à 50 ha aménagés pour l'implantation du projet.

R.I.M. :

La Ferme d'Etat, le MPourie située dans le voisinage immédiat de la ville de Rosso, pourra également abriter un centre "d'essai et de multiplication semencière" (C.E.M.S), sur un périmètre aménagé et pouvant disposer d'une réserve d'eau douce.

~~Ce périmètre relativement ancien pourrait offrir un environnement favorable au développement du projet au cas où celui-ci ne se heurterait pas à un problème d'eau douce.~~

2/ CENTRE DE DIFFUSIONS DE TECHNIQUE ET DE SEMENCES FOURRAGERES (C.T.S.F.)

SENEGAL :

- Périmètres de la Grande-Digue-Tele et de Nianga où le CUMA nouvellement créée pourrait avantageusement être retenue comme partenaire dans l'implantation d'un Centre de diffusion.

- Centre de Makhaba

R.I.M. :

Le périmètre de Gui-Dakhar, situé à une vingtaine de Km en amont de Rosso a également été avancé par la SONADER, comme localisation propice à l'implantation d'un centre de Diffusion.

La SONADER, à l'instar de la SAED et de la Ferme de MPourie, assumeraient chargés de contre-partie, notamment l'aménagement hydro-agricole des terrains.

B) VOLET PASTORAL

En terme de priorité, l'exécution de ce volet semble devoir être envisagée dans une deuxième phase du

projet, ne serait-ce que pour permettre la mise en place préalable des structures d'encadrement qui doivent participer à la formulation des protocoles et assumer leur exécution selon des modalités qui seront définies entre les parties prenantes.

Du côté Mauritanien, le Projet de Développement de l'Elevage dans le Sud-Est Mauritanien ne sera pas pleinement opérationnel avant fin 1983; et la SODESP est actuellement trop engagée dans le fonctionnement de son nouveau Centre de Mbar-Toubab et les Etudes d'extension de son projet, pour pourvoir se mobiliser dans un programme qui n'entre pas directement dans son aire d'influence, telle qu'elle a été définie statuairément.

Néanmoins, les localisations ont été retenues dans les zones ci-après :

R.I.M.

Keur' Massène, qui se trouve dans le prolongement ouest des classes V à VIII (classification de l'Etude AUDRU) qui constituent des plus précieux parcours de saison sèche du Delta.

Cette localisation a été avancée par les responsables de l'Elevage, compte tenu de l'impact que devra avoir dans cette zone, le projet "Sud-Ouest Mauritanien" financé par la Banque Mondiale.

SENEGAL

S'agissant du Sénégal, le "Volet Pastoral" a fait l'objet de très peu de commentaires; les responsables de l'Elevage principalement concernés par la question n'ayant eu qu'à s'appesantir sur le problème de la

vulgarisation des cultures fourragères irriguées dans le bassin du Fleuve Sénégal, objet initial de la mission.

Néanmoins, à la lumière des discussions qui ont eu lieu au niveau de la SAED, il est apparu que la zone qui part de Djéuss vers le lac de Guiers (les 3 Marigots) pourrait avantageusement être sélectionnée comme point d'appui de test de rotation et d'organisation pastorale, selon un protocole comparable à celui du côté Mauritanien, qu'il conviendra simplement d'adopter aux conditions socio-économiques locales.

Il est toutefois à remarquer que, quelle que soit la zone à aménager, l'exploitation optimale des pâtures de crue en rapport avec les parcours d'hivernage implique la mise en œuvre d'un réseau de points d'eau, à aménager à partir des marigots et selon des normes de maillage, qui ont été définies dans l'étude "Endiguement Rive Droite", (rayon 5km, et 50l/jour/UBT);

V CONCLUSION :

La mission s'est en définitive bien déroulée, si l'on considère le nombre de responsables qu'elle a pu rencontrer et les discussions importantes qu'elle a pu avoir avec eux dans un temps aussi limité et sur un thème aussi fondamental que le "Développement des potentialités fourragères du Delta et des Zone Annexes".

Le consensus tacite auquel ont abouti les discussions, même s'il nécessite d'être entériné par les promoteurs de la Mission- est tout de même plausible; et sa faisabilité ne devrait pas poser de problèmes dès lors qu'il a été admis le principe de faire de la mission,

Une étape d'identification devant déboucher sur une nouvelle démarche destinée à préciser le schéma proposé et à confirmer les engagements de contrepartie attendus des Etats.

Le délai trop limité de la mission et la non-disponibilité de certaines données fondamentales (études du Projet Sud-Ouest Mauritanien) n'ont pas permis d'appréhender dans leur totalité, les facteurs nécessaires à une étude d'exécution du projet.

Il est évident que ce travail complémentaire pourrait être effectué par la Cellule d'Evaluation de l'OMVS en liaison avec les partenaires retenus (SAED, SONADER, ISRA, Ferme de MPOURIE et CNRADA) dans le cadre du suivi et de la coordination qui incombe à cette organisation pour activer et optimaliser la phase opérationnelle des deux volets du projet.

Il va sans dire que, l'action de vulgarisation qui se développera à partir de ce projet, si elle est appuyée pour un rythme croissant des aménagements hydro-agricoles et une conduite rigoureuse des programmes de cultures dans la vallée, permettra d'appréhender sur des bases de production plus solides, parce que mieux maîtrisées, les possibilités de mise en œuvre de la stratégie de développement de l'Elevage adoptée par l'OMVS et conceptualisée selon deux orientations complémentaires :

1/ L'amélioration de l'Elevage traditionnel qui implique la combinaison de 3 types de moyens à mettre en œuvre.

- des moyens sanitaires, déployés dans le cadre de campagnes de vaccination systématique, et qu'il faut de plus en plus orienter vers la protection des jeunes contre les pârasitoses et les carences minérales notamment,

- des moyens alimentaires, par le biais des aménagements pastoraux et des réseaux de points d'eau pour l'abreuvement du bétail qui permettent d'optimiser l'exploitation des parcours,

- enfin une meilleure gestion des troupeaux, qui suppose des interactions entre élevage traditionnel et élevage sédentaire de type moderne, se matérialisant par des échanges d'animaux et de fourrages entre les troupeaux transhumants ou "Diéri" et les élevages paysans à planter au niveau des exploitations agricoles de la vallée.

2/ - L'implantation d'un élevage moderne, associé à l'agriculture : l'évolution de ce type de spéculation dépendra des disponibilités en sous-produits agricoles et agro-industriels qui sont liées à l'accroissement des programmes de cultures et constitueront, avec les fourrages issus des assoulements, la base de l'alimentation des animaux.

Ce schéma d'orientation sommairement esquissé fera l'objet d'une nouvelle concertation entre services de l'élevage et organismes spécialisés des Etats, lors d'une réunion qui se tiendra prochainement dans une des capitales de l'OMVS.

Cette concertation permettra plus particulièrement un échange de vues fructueux sur l'évolution de projets en cours d'exécution dans la sous-région et qui ont permis grâce à des thèmes simples, judicieusement appliqués et un encadrement technique approprié de parvenir à une amélioration notable des conditions de l'élevage extensif traditionnel, se traduisant par des paramètres de productions nettement plus performants (âge du premier vêlage des femelles, taux de fécondité, taux de mortalité des jeunes, poids des veaux à la naissance, etc....).

ANNEXEPERSONNES RENCONTREES AU COURS DE LA MISSIONDAKAR :

- 8/9/1982 : - Dr DERNEVILLE - Directeur de la Santé et de la Production Animales(DSPA)
- Mr. HANIMON DIOUF (Agrostologie)
- Dr Seydil TOURE - Chef département de Recherches Vétérinaires et Zootechniques ISRA
- Mr ROBERGE - Agrostologue ISRA

SAINT-LOUIS

11/9/1982 - Mr. Omar KHASSIMOU DIA D.G SAED

- Mr. Abdou DIA - Directeur de la Planification et de la Programmation de la SAED
- Mr Omar THIOYE - Adjoint Inspecteur de la Région du fleuve (DSPA)
- Mr DIAGNE Zootechnicien - Chef du Bureau Elevage de la SAED
- Mr l'Inspecteur des Eaux et Forêts de la Région du Fleuve

RICHARD-TOLL

- Mr KHOUMA - Agro-pédologue - Responsable de l'ISRA dans la région du Fleuve

NOUACKCHOTT :

14 ET 15/9/1982 - Mr. SOW Deyna - Coordinateur National OMVS

- Mr KANE - Secrétaire Général du Ministre

- Mr DIALLO - Directeur Technique SONADER

15,16,17/9/82 - Mr Sidi Ould BAH - Directeur de l'Elevage

- Mr A. GAYE - Directeur Adjoint de l'Elevage

- Mr Le Représentant de la FAO

Mr GAUTHIER - Représentant PNUD P.I

ROSSO :

- Mr Adjoint Directeur Général de la Ferme d'Etat

O.M.V.S.

Mr Mohamenden Baba - Directeur développement et Coordination

Mr Omar BA - Directeur Investissements

Mr Racine KANE - Chef Division Etudes Générales.

A N N E X EVISITES DE TERRAIN EFFECTUEES AU COURS DE LA MISSIONSENEGAL :

- NDIOL (Périmètre SAED, expérience culture attelée et bergerie ISRA)
- MAKHAWA (Centre d'Elevage, ferme d'application de l'Ecole des Agents Techniques de Saint-Louis)
- DAKHAR-BANGO (Ferme privée Suisse, cultures fourragères et installations d'un projet lautier)
- FERME DE SANGALCAM (Ferme du laboratoire d'Elevage et de recherches vétérinaires de l'ISRA)

R. I. M.

- FERME D'ETAT DE MPOURIE
- SECTEUR DE ROSSO DE LA SONADER
(l'absence du chef de secteur a empêché la visite du site de Gui-Dakhar)